

Image not found or type unknown



Licenciement congé maternité

Par **nadnad**, le **12/06/2012** à **17:34**

Bonjour,
Je suis assistante maternelle et en congé maternité jusqu'à mi-septembre. L'une de mes employeurs est également enceinte et veut faire un licenciement économique dès le début de son congé maternité en août. En-a-t-elle le droit ?
Mon 2ème employeur, déménage dans un autre département fin juillet, quand doit-il me licencier ?
Merci pour vos réponses.
Cordialement.